

la même maison rue St-Louis et dépendances, qui comprenait tout le terrain entre les rues St-Louis et Mont-Carmel en longeant la nouvelle rue Haldimand. On voit pas la description de la maison dans l'acte de vente qui fut passé devant le notaire Plante le 1er mai 1819 qu'elle avait conservé jusque là la même apparence extérieure et que l'espace du pignon ouest d'environ dix-huit pieds à la rue Haldimand était encore resté vide. Ce fut le juge Perrault qui ajouta l'allongement et les étages pour en former les deux maisons d'aujourd'hui.

Depuis lors l'intérêt historique diminue et devient moderne. L'honorable Henri-Elzéar Duchesnay, sénateur gendre du Juge Perrault, devint un des co-propriétaires de la maison, lesquels ensemble la vendirent à John Jones, sur lequel elle fut de nouveau décrétée le 6 août 1860 et adjugée à dame Amélie Duchesnay épouse de Alexandre Lindsay et fille du sénateur. Celle-ci la vendit en 1862 à l'hôtelier O'Neil et l'honorable Thomas McGreevy l'acquit de celui-ci en 1864 et la vendit ensuite à l'honorable Jean Thomas Taschereau, juge de la Cour Suprême du Canada.

P.-B. CASGRAIN